



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 23.05.2023

Numéro de publication: HR02-1005752259

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation EBAMed SA, Genève

EBAMed SA
avenue de Sécheron 15
1202 Genève

EBAMed SA, à Genève, CHE-205.408.237 (FOSC du 20.01.2023, p. 0/1005658232).
Augmentation du capital-actions au moyen d'un capital-actions conditionnel, fondée sur la décision relative à l'octroi de droits du 11.09.2018, porté de CHF 133'344.60 à CHF 138'478.10 par l'émission de 51'336 actions de CHF 0.10, nominatives, liées selon statuts. La monnaie du capital-actions de CHF 138'478.10 divisé en 1'384'781 actions de CHF 0.10, nominatives, liées selon statuts a été convertie en EUR 138'478.10, divisé en 1'384'781 actions de EUR 0.10, nominatives, liées selon statuts. Augmentation ordinaire du capital-actions porté de EUR 138'478.10 à EUR 270'639.60 par l'émission de 1'321'615 actions de CHF 0.10, privilégiées quant au prix de souscription, quant au dividende et quant au produit de liquidation, toutes nominatives, liées selon statuts, libérées en espèces et par compensation d'une créance de EUR 1'830'050. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une marge de fluctuation du capital-actions par décision du 05.05.2023; pour les détails, voir les statuts. La clause d'augmentation conditionnelle du capital-actions décidée par l'assemblée constitutive du 11.09.2018 a été modifiée selon décision du 05.05.2023. Pour les détails, voir les statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation au moyen d'un capital-participation conditionnel par décision du 05.05.2023. Pour les détails, voir les statuts. La clause statutaire relative à l'augmentation autorisée du capital-actions introduite par décision de l'assemblée générale du 30.07.2019 a été supprimée, le délai étant écoulé. Nouveaux statuts du 05.05.2023. Berini Gian-Luigi et Gambardella Antonio ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Nouveaux administrateurs: Castellano Barbara, d'Italie, à Vercelli, ITA, et Izzo Marina, de Founex, à Risch, les deux avec signature collective à deux.

Registre journalier no 9468 du 17.05.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 14, Date: 20.01.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève